

PLAN D'ÉPANDAGE

Effluents d'élevage

Les AVANTAGES

- > Un plan respectant l'ensemble des réglementations.
- > Une optimisation de vos apports d'engrais organique.
- > L'expertise de conseillers agronomes de la Chambre d'agriculture.

Pour une bonne valorisation de vos effluents, être en règle avec les différentes réglementations : Le plan d'épandage accompagné par la Chambre d'agriculture est fait pour vous.

PLAN D'ÉPANDAGE

Notre proposition d'accompagnement



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Optimiser la gestion de vos effluents tout en respectant les différentes réglementations.
- ▶ Prendre en compte vos contraintes de calendrier de : productions d'effluents, sols, culture, voisinage et d'environnement.
- ▶ Avoir le plan d'épandage nécessaire à vos différents dossiers : permis de construire, déclaration, enregistrement, autorisation



NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ La mise en forme de votre projet : calcul de volume, réalisation de la carte des surfaces d'épandage avec calcul des exclusions réglementaires et agronomiques.
- ▶ La définition du calendrier d'épandage avec la proposition de doses optimales pour chaque culture et date d'apport.
- ▶ La connaissance de la valeur fertilisante de vos engrais de ferme avec un bilan agronomique de N, P, K.
- ▶ Faire la liaison avec Mes Parcelles.



PUBLIC

Exploitations agricoles d'élevage



DURÉE

En moyenne 2 à 3 jours
A chaque modification notable de l'élevage



TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

Conditions de vente sur demande



MODALITÉS ET LIVRABLES

Prérequis : recueil de données
É

laboration des cartes d'épandage

Vos interlocuteurs

Responsable Grandes cultures -
Fourrages
Sébastien BARON
06 83 53 22 89
sebastien.baron@loiret.chambagri.fr

Assistante
Nadège de ABREU
02 38 71 90 61
nadege.deabreu@loiret.chambagri.fr